

# **STOP AUX DG ESSORÉES, AUX HSA, AUX MARGES HORAIRES À S'ARRACHER !**

## **MERCREDI 18 MAI : 14h30 RASSEMBLEMENT DEVANT LE RECTORAT DE GRENOBLE**

**Pour s'opposer à la politique de casse de l'Éducation et aux suppressions des postes,  
Pour exiger collectivement des moyens supplémentaires à la rentrée 2022  
et un plan de titularisation des personnels précaires !**

Depuis 2018, ce sont plus de 7900 suppressions de postes qui ont eut lieu. alors que les effectifs n'ont cessé d'augmenter. Dans le même temps, les HSA imposées explosent et les Rectorats tentent des recours massif à la contractualisation sans trouver preneurs/preneuses. Malgré les demandes et l'inflation , le gouvernement refuse le dégel du point d'indice, tandis que l'ensemble des métiers de l'Education souffrent plus que jamais d'un manque d'attractivité  
À ce rythme, d'ici 2030, il manquera 60 000 enseignants !



### **Rentrée 2022 : des moyens indignes face aux besoins des élèves et des personnels**

A l'échelle nationale, ce sont 440 emplois qui sont supprimés pour cette rentrée (- 410 ainsi que 30 gardés en réserve). Cette baisse est masquée par l'affectation en service complet de 4000 stagiaires ainsi privés de formation ! Du côté des créations de postes : 300 postes de CPE. 50 postes de personnels infirmiers OU assistants de service social, 0 création poste Psy EN. 0 création poste administration dans les EPLE.

Ces mesures sont indignes face aux besoins des élèves !



#### Rentrée 2022 - DG des collèges et des lycées

Des dotations globales en baisse constante. On note l'explosion du groupe classe en lycées pour optimiser les regroupements des enseignements de spécialité. Les effectifs de classe ou de regroupements de spécialité sont également en hausse constante. C'est également la fin des dédoublements dans les disciplines. Une « marge » qui ne répond pas aux besoins : disparition d'options, de groupes de sciences, de groupes de langues, d'AP... Cela entraîne une véritable mise en concurrence des disciplines, des établissements et des territoires. De plus, l'offre de formations et les conditions d'enseignement différentes d'un établissement à l'autre entraînent des inégalités territoriales. Aucune ouverture de classe de CAP dans les lycées professionnels ! Le nombre d'HSA explose, avec l'imposition de deux HSA y compris aux temps partiels. Des compléments de service sont aujourd'hui générés par les HSA. Les aides aux devoirs sont payés en HSE et uniquement disponibles pour les élèves volontaires. Les réformes du collège et des lycées ont amené à la disparition d'heures d'enseignement pour les élèves et les personnels, qui sont essorés et épuisés, avec des situations parfois ubuesques, avec des élèves sans enseignants !

#### Rentrée 2022 - Académie de Grenoble

Dans notre académie, 52 emplois sont tout bonnement supprimés ! (39 ETP HP et 29 ETP HSA « remplacés » par jusqu'à 89 ETP de « moyens d'enseignement » avec des stagiaires). A cela s'ajoutent, 85 mesures de carte scolaire et 18 suppressions franches de postes de titulaires !

#### Rentrée 2022 - Collèges et SEGPA - En Isère

Avec 22 de plus, ce sont encore 22,15 ETP en heures postes qui sont supprimés, qui se traduisent par un solde de 18 suppressions franches de postes de titulaires. Concernant les mesures de carte scolaire : R2018 : 36 / R2019 : 41 / R2020 : 24 / R2021 : 28 / R2022 : 35

## - Ecoles maternelles et élémentaires

Les dédoublements GS/CP/CE1 ont été placés comme objectif phare au détriment des effectifs sur les autres niveaux, sans même que soient posés les effets à long terme. Le plafonnement à 24 de la GS au CE en milieu ordinaire recule à l'horizon 2024 faute de moyens. Disparition des RASED par faute de créations de postes. Les évaluations chronophages à visées purement statistiques ne font que renforcer la surcharge de travail des collègues du primaire. Enfin, la Loi Rilhac instaure un emploi fonctionnel dont les directeurs d'école ne veulent pas.

## **2022 : bilan catastrophique pour l'Education, les services publics et tous les acquis sociaux**



### -Réforme des lycées et du bac : la grande arnaque

Avec ces réformes, la baisse des heures d'enseignement s'est accentuée. Les choix d'orientations sont de plus en plus précoces, et la mise en place du contrôle continu crée un bac local avec une pression permanente sur les élèves et les personnels. S'ajoute à cela la disparition du financement fléché d'options, de groupes, etc. alors que des élèves se retrouvent sans enseignants et que la sélection Parcoursup fait des ravages.

### -École inclusive : entre précarité et cynisme

Les accompagnements d'élèves en situation de handicap sont aujourd'hui mutualisés à l'extrême. Les dispositifs ULIS devaient initialement n'accueillir que 10 élèves, mais en accueillent maintenant jusqu'à 14 ou 15. En Isère : les effectifs des dispositifs ULIS explosent (+ 96 élèves). Des élèves se retrouvent avec des notifications non respectées, les enseignants les accueillent dans leurs classes sans AESH, ce qui entraîne fatigue et souffrance au travail pour les uns et pour les autres. Enfin, les AESH vivent toujours des conditions de travail profondément dégradantes : temps partiels imposés et revenus sous le seuil de pauvreté.

### - Centres d'Orientation et d'Information : destruction organisée

Pour les PsyEN, leurs missions ont été transférées aux enseignants en même temps qu'avait lieu une ouverture du champ de l'orientation aux opérateurs privés subventionnés par les fonds publics. Le réseau des CIO s'est considérablement restreint, notamment dans les zones rurales. Le transfert de la compétence d'information sur les métiers et formations aux Région en démantelant l'ONISEP accentue les inégalités territoriales et les inégalités entre familles. On compte 1 PsyEN pour 1600 élèves ! Aucune création de poste depuis 30 ans, des départs à la retraite non remplacés pour 33 % des postes vacants. Parallèlement le nombre d'officines privées payantes comme "Coaching Parcoursup" explose.

### - Enseignement professionnel

La redirection de la taxe vers l'apprentissage prive de ressources les établissements. A cela, s'ajoutent des dispositifs chronophages et inopérants, comme la co-intervention et les "chef d'œuvre" qui perturbent les élèves et réduisent les heures d'enseignement général et professionnel, ainsi que la mise en place d'une année de spécialisation en moins avec le regroupement, en seconde, d'élèves de bacs pros différents au sein des familles de métiers (les élèves choisissent leur filière en 1<sup>ère</sup>). De plus, se met en place une concurrence entre l'apprentissage et le lycée professionnel avec la juxtaposition et le mixage des CFA et des lycées professionnels. Et la disparition progressive des GRETA est un véritable recul pour l'enseignement professionnel. Enfin, la suppression du BEP et des certifications intermédiaires sont également un véritable scandale.

### -Enseignement supérieur : sélection et précarité à la chaîne

Parcoursup et la loi ORE ont instauré une sélection généralisée, une concurrence entre élèves, et ont mis fin de l'accès de droit des bacheliers aux études supérieures de leur choix. De plus, les annonces de Macron sur une augmentation des frais d'inscription à l'Université sont une nouvelle attaque qui va renforcer une sélection déjà inacceptable !

